

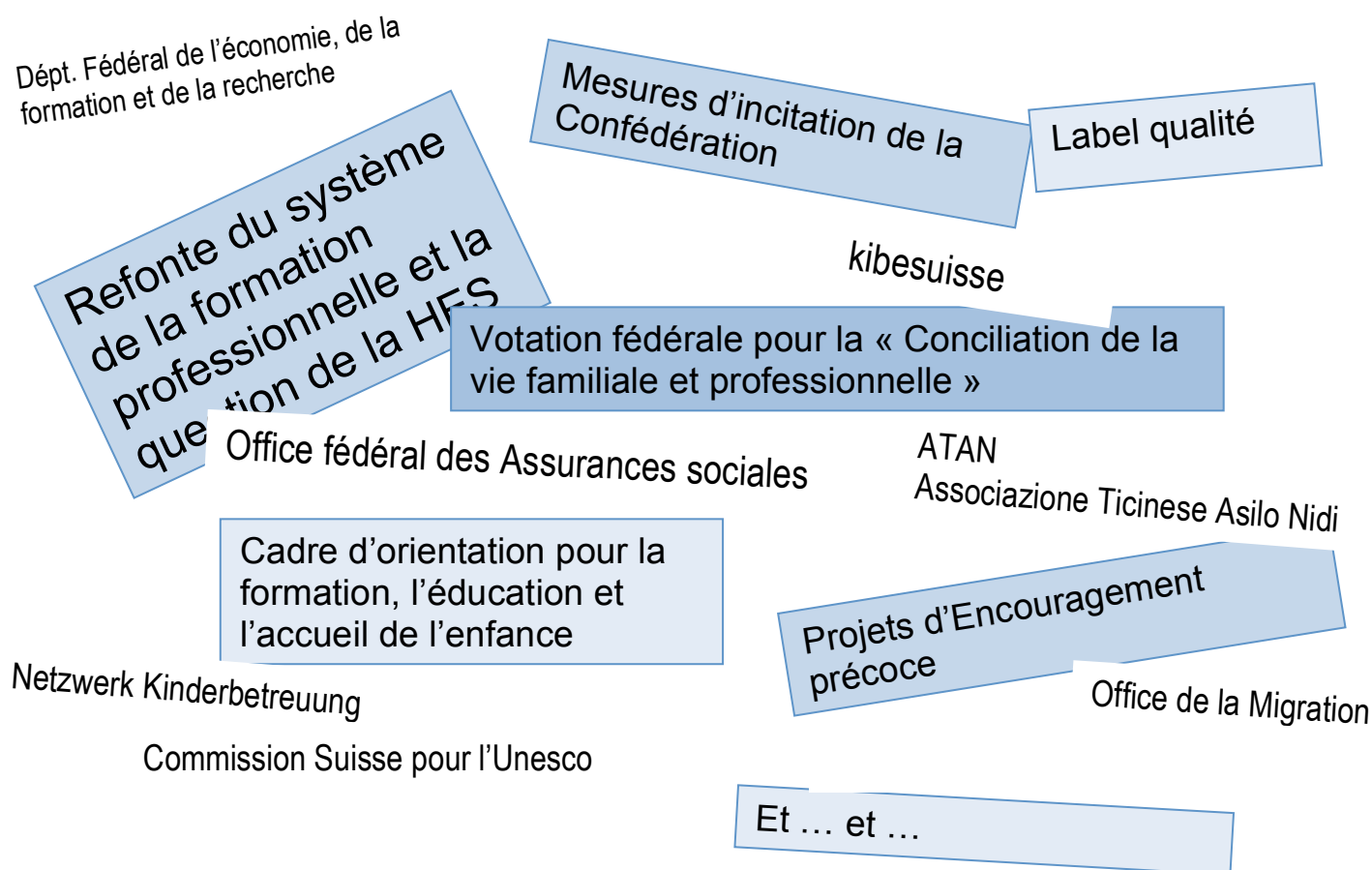
PRo Enfance

Plateforme Romande pour l'accueil de l'enfance

Informations résumées – Historique, enjeux et objectifs Assemblée constitutive au Château d'Yverdon, 10 octobre 2014

Pourquoi la création de PRo Enfance ?

L'accueil de l'enfance se trouve au centre des débats de société qui se déroulent de plus en plus fréquemment sur un plan national :



Historiquement, l'accueil de l'enfance en Suisse est organisé sur le plan communal et parfois cantonal. Ce n'est que récemment que plusieurs démarches se sont mises en place au niveau national. Même si lors des votations en mars 2013, l'article constitutionnel pour la conciliation de la vie familiale et professionnelle n'a pas été accepté, la collaboration entre les organisations privées actives dans le domaine de l'accueil de l'enfance et la Confédération s'est accrue. De façon répétée, les différents processus et démarches esquissés ci-dessus ont démontré la nécessité de regrouper les multiples acteurs de l'accueil de l'enfance en Suisse. L'OFAS a donc cherché à initier un processus en vue de constituer un interlocuteur représentant la Suisse dans son ensemble. Ceci amené à la fusion de l'Association suisse des structures d'accueil de l'enfance (ASSAE) et de la Fédération Suisse pour l'Accueil familial de jour (FSAFJ) et à la création de *kibesuisse* (<http://www.kibesuisse.ch/kindertagesstaetten.html>).

<http://www.plateformeproenfance.ch/>

p. adresse :

Marianne Zogmal, EVE Tournesol, 26, av. Wendt, 1203 Genève, tél. 022 345 72 02, zogmal@sunrise.ch

Dans ce processus, une meilleure représentation des acteurs du domaine de l'enfance en Romandie a constitué un des objectifs prioritaires. Afin de pouvoir tenir compte des spécificités du contexte romand, les différentes organisations romandes, en collaboration avec l'OFAS et les représentants de *kibesuisse*, ont considéré que la création d'une Plateforme romande pour l'accueil de l'enfance constitue la solution la plus pertinente. Pour envisager une collaboration solide entre la Suisse romande et la Suisse alémanique dans le domaine de l'accueil extrafamilial, il apparaît indispensable de rassembler préalablement les acteurs romands de l'accueil de l'enfance au sein d'une plateforme qui puisse ensuite être représentative et en mesure de porter le point de vue romand au plan national.

Quels sont les spécificités du domaine de l'accueil de l'enfance en Romandie ?

L'accueil de l'enfance en Romandie connaît de nombreuses spécificités par rapport à la Suisse allemande. Malgré la diversité entre les différents cantons romands, ces spécificités peuvent être esquissées comme suit :

- Le soutien des instances publiques (communes et/ou cantons) est plus marqué (lois, règlements, directives et recommandations ; soutien financier, logistique et pédagogique ; défense des intérêts de l'accueil de l'enfance ; formation continue et représentation dans les instances de la formation professionnelle cantonale, notamment).
- Les structures d'accueil dépendent plus fortement des pouvoirs publics ou constituent des organisations mixtes (privé/public), comme des fondations.
- La plus forte implication des instances publiques au niveau cantonal n'a pas amené à la création d'associations ou d'organisations régionales romandes.
- Le nombre d'enfants accueillis et la proportion des enfants accueillis à plein temps est plus important.
- Le niveau de formation des professionnel(le)s est plus élevé et se situe majoritairement au niveau ES (Education de l'enfance ES) et uniquement de façon complémentaire au niveau du CFC (Assistant/e socio-éducatif/-ve).
- Dans les institutions de la petite enfance, la composition et l'organisation des groupes d'enfant varient ce qui influence et différencie les approches pédagogiques. En Suisse romande, la plupart des institutions accueillent les enfants en groupe d'âge homogène, tandis qu'en Suisse alémanique, une organisation en groupe d'âge hétérogène est la plus répandue.

Les spécificités concernent ainsi tant des aspects structurels et organisationnels, que quantitatifs et pédagogiques. Vu les contextes très différents entre les régions linguistiques dans le champ de l'enfance, les préoccupations et les problématiques du terrain varient considérablement, de même que les structures de la formation professionnelle ou certains éléments des approches pédagogiques. Pour ces différentes raisons, la création d'une organisation spécifique pour la Romandie s'impose afin de pouvoir s'engager dans une collaboration sur le plan national.

Quels sont les objectifs poursuivis par PPro Enfance ?

Les buts de l'Association sont de regrouper et représenter les acteurs de l'accueil de l'enfance (Accueil en institution de la petite enfance, parascolaire et familial de jour) des cantons romands en vue de contribuer au développement de l'accueil de l'enfance en Suisse et de constituer un partenaire de coopération avec la Confédération et les différents acteurs des domaines de l'accueil de l'enfance au plan national.

Pour atteindre ces buts, l'Association vise à :

- favoriser la coopération et la compréhension mutuelle entre les acteurs des domaines de l'accueil de l'enfance, entre les différentes régions linguistiques suisses (Suisse romande, Suisse alémanique, Grisons, Tessin) et au plan national ;
- créer un pôle d'expertise romand pour l'accueil de l'enfance ;
- promouvoir la reconnaissance du rôle éducatif des différentes formes d'accueil de l'enfance ;
- maintenir et renforcer la qualité de l'accueil de l'enfance, en soutenant la diversité et la complémentarité des prestations offertes ;

- soutenir le développement des compétences, la formation initiale et continue, ainsi que les processus de professionnalisation des domaines de l'accueil de l'enfance.

Quelles seront les prestations et les projets de PPro Enfance ?

En premier, il s'agit d'assurer le lancement de PPro Enfance et de ses prestations de base :

- Clarification et répartition des rôles entre *kibesuisse* et PPro Enfance, en collaboration avec l'OFAS, afin de permettre une collaboration efficace ;
- Mise en place d'un site internet qui regroupe et rend accessible les informations existantes pour tous les acteurs concernés par l'accueil de l'enfance en Romandie ;
- Constitution d'un secrétariat général qui peut répondre à des demandes de mandats dans le domaine de l'accueil de l'enfance en Romandie.

De façon complémentaire à la constitution de la structure et des prestations de base de PPro Enfance, il s'agit de s'engager dans divers projets, dès 2015 :

- Organisation de manifestations et d'événements qui contribuent à la mise en visibilité des démarches et projets entrepris en Romandie. L'exposition « Diversités et spécificités de l'Accueil de l'enfance en Romandie » qui a lieu lors de l'Assemblée constitutive constitue une première démarche dans ce sens.
- Elaboration d'un complément au « Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en suisse », élaboré par la Commission de l'Unesco et le Réseau d'accueil extrafamilial en 2012 (<http://www.cadredorientation.ch/fr/>): Les questionnements suscités par les références théoriques et les pratiques professionnelles mobilisées en Suisse romande
- Co-organisation de « tables rondes » avec le Réseau suisse d'accueil extrafamilial
- Participation au programme national de « lutte contre la pauvreté »:
 - Organisation d'un colloque romand concernant la « lutte contre la pauvreté » en lien avec l'accueil de l'enfance
 - Mandat de recherche concernant une clarification des concepts utilisés dans le domaine de l'accueil de l'enfance sur le plan national
 - Mandat de recherche concernant la notion d'accessibilité des offres d'accueil de l'enfance

Quels sont les soutiens reçus pour la démarche de PPro Enfance ?

Dans ce processus de création d'une plateforme romande, PPro Enfance a reçu le soutien financier de l'OFAS (Office fédéral des Assurances sociales), de la Fondation Jacobs et de la Fondation Migros. Par ailleurs, PPro Enfance a reçu des soutiens de la part des Villes de Genève, d'Yverdon et de Carouge.

La démarche de PPro Enfance a été saluée par différentes instances actives dans le domaine de l'accueil de l'enfance. Différents Conseillers d'Etats de Cantons romands ainsi que la Conférence latine des de promotion et de protection de la jeunesse (CLPPJ) qui regroupe les différents chefs de départements des cantons romands dont dépend l'accueil de jour des enfants.

Par leur engagement et leur participation dans le Comité et le Conseil stratégique de PPro Enfance, de nombreuses personnes issus des différents cantons romands contribuent à favoriser la coordination entre les réalités communales et cantonales et le niveau romand et national.